

Constantine :
Emeutes de 1934



5 août 1934

Le pogrom de Constantine

Né d'une échauffourée banale entre un juif et un petit groupe de musulmans, le massacre de Constantine cause la mort de 28 juifs et instaure l'état d'urgence dans les communautés juives algériennes.

Rue saccagée du quartier juif de Constantine après le pogrom du 5 août 1934

Les origines

La propagande antisémite relayée par des militants venus de métropole ou issus de la population coloniale incite, au début du XXe siècle, les masses algériennes musulmanes à s'en prendre aux juifs, alors que des rancoeurs nationalistes et religieuses ont resurgi après la promulgation du décret Crémieux en 1870. Les musulmans sont amenés à regarder les communautés juives de leur pays d'un œil jaloux et à leur envier leur situation économique, résultat de leur statut de citoyen français.

Des émeutes au pogrom

Le 3 août 1934, une échauffourée entre un zouave juif pris de boisson et un petit groupe de musulmans éclate à l'intérieur de la cour d'une mosquée célèbre de Constantine, la *Sidi Lakhdar*. Accusé d'avoir souillé le lieu, le juif est pris à partie et une foule d'émeutiers prend la direction du quartier juif de la ville. Des passants juifs sont agressés, des vitrines de magasins saccagées, jusqu'à l'intervention des autorités au lendemain des actions antisémites. La mort d'un musulman au cours de la répression enflamme les passions et ni les prêches des grandes personnalités juives et musulmanes de Constantine, ni les injonctions des autorités ne permettent d'endiguer la fureur croissante des masses populaires. Le lendemain (5 août), des bandes armées investissent le quartier du Marché. Des coups de feu sont tirés et des rixes éclatent en pleine rue. Des émeutiers, qui ont investi des maisons juives, égorgent leurs occupants alors que les soldats et officiers présents sur les lieux restent inactifs, suivant les consignes de non-interventions édictées par leurs supérieurs.

Bilan du massacre

Le retour du député-maire Morinaud à Constantine, en début d'après-midi, ne peut changer les conséquences tragiques des atrocités déjà perpétrées. On dresse le bilan : On dénombre 28 morts, parmi lesquels un grand nombre de femmes, d'enfants et de vieillards. Les dommages s'élèvent à 150 millions de francs-Poincaré et le nombre total des sinistrés est estimé à 1777 personnes.

Sources : <http://www.sefarad.org/publication/lm/028/leslie.html> et Joëlle Allouch-Benayoun, « Les Emeutes de Constantine, 5 août 1934 », in *Archives des Sciences sociales des religions*, n° 126 (2004).